



# Demande d'autorisation D'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) <sup>(1)</sup> Jacky MARESCOT, Président de l'Amicale  
des Anciens Pupilles Compagnons de la  
5, Rue des Gobelins 14400 TOUQUES

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de \_\_\_\_\_ catégorie) de 1 à 3

Lieu Parking Carrefour 60300 Touques

à l'occasion de (3) la foire à tout

du 02 octobre 2022 à 01 heures 00

au 02 octobre 2022 à 19 heures 00

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 24 Août 2022

(signature)

## Arrêté du Maire

N° de l'arrêté  
2022/119

Je soussigné(e) Fabienne Louis, Adjointe au Maire à la mairie de TOUQUES

Vu la demande ci-dessus ;  
Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique ;

Vu <sup>(4)</sup> \_\_\_\_\_

Arrête :

M<sup>(1)</sup> Jacky MARESCOT, Président de l'Amicale des Anciens Pupilles Compagnons de la  
5, Rue des Gobelins 14400 Touques

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3<sup>eme</sup> catégorie

à <sup>(2)</sup> Parking du magasin Carrefour, Route de Paris 14800 Touques

du 02 octobre 2022 à 6 heures 00

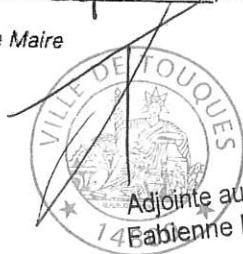
au 02 octobre 2022 à 19 heures 00

à l'occasion de (3) Foire à tout

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Touques, le 29 août 2022

Le Maire



Adjointe au Maire  
Fabienne LOUIS

(1) Nom, prénoms, profession, adresse  
(2) Indiquer l'emplacement  
(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.  
(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé